Nutrition

Depuis 2008, il existe un regain d'intérêt pour l'amélioration de la nutrition chez les jeunes enfants parmi les partenaires internationaux travaillant en Haïti. Le Ministère de la Santé et de la Population (MSPP) a renforcé l'Unité de coordination du Programme national pour l'alimentation et la nutrition au sein du Ministère de la Santé et de la Population (MSPP-UCPNANu). La Banque Mondiale (BM) a mené une initiative pour établir le Groupe Consultatif de Nutrition afin de coordonner les activités de nutrition en Haïti parmi les plus grands partenaires et organismes sur place, tels que : l'UNICEF, le Programme Alimentaire Mondial (PAM), l'OPS/OMS, USAID, la Banque Interaméricaine de Développement (BID) et l'UCPNANu, au Ministère de la Santé.

Par ailleurs, un Groupe Technique de la Nutrition (GTN) existe en Haïti. Il réunit d'une manière plus générale tous les intervenants dans la nutrition, dont des ONG plus petites. Immediatement après le séisme, le GTN est devenu le Groupe Nutrition, mené par le MSPP et appuyé par l'OPS/OMS. Le Groupe Nutrition a bénéficié du travail et de la coordination antérieurs réalisés en 2008 et 2009.

En juin 2010, l'UNICEF et le MSPP ont conduit une enquête anthropométrique de la nutrition dans les zones affectées par le séisme ainsi que dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince, incluant les populations déplacées. L'étude a montré un taux relativement faible de malnutrition aiguë (5,31%, avec moins de 1% de cas sévères). Ce taux est le résultat de la solide coopération entre partenaires en nutrition afin d'empêcher la propagation de la malnutrition aiguë. Toutefois, la proportion d'enfants à risque (10%) demeure élevée tandis que l'impact de l'épidémie de choléra sur les taux de malnutrition reste encore inconnu.

L'OPS/OMS continuera à travailler avec le MSPP pour renforcer son autorité et à assurer la coordination avec les autres partenaires clés pour maintenir les progrès accomplis jusqu'à ce jour et poursuivra la lutte contre la malnutrition. L'OPS/OMS a renforcé sa coopération technique en matière de nutrition en engageant un nutritionniste à plein temps, basé dans le Bureau de pays en Haïti.

Activités menées à bien:

Activités post-séisme:

- 108 tentes pour bébés ont été montées dans tout le pays pour promouvoir l'allaitement, tandis que des conseils essentiels et des préparations pour nourrissons prêtes à l'emploi pour les enfants qui n'étaient pas allaités (principalement orphelins, etc.) ont été fournis.
- Le Programme d'alimentation supplémentaire généralisée a fourni des biscuits hyper-énergétiques aux enfants âgés de 6 à 59 mois, aux femmes enceintes et aux mères qui allaitent, afin de prévenir la malnutrition.

Activités régulières du programme de coopération technique:

- Dans le cadre du Projet des Soins Obstétriques Gratuits (SOG), l'OPS/OMS a formé 120 agents de santé de 65 institutions différentes sur les actions clés d'amélioration de la nutrition, dont : la promotion de l'allaitement, la supplémentation en micronutriments y compris la prévention de l'anémie au moyen de suppléments de fer et d'acide folique; le déparasitage; ainsi que les pratiques d'aiguillage et de prise en charge des cas de malnutrition parmi les femmes enceintes et les femmes allaitantes.
- Vingt-trois (23) agents de santé d'ONG partenaires ont été formés en conseils liés à la nutrition pour les nourrissons et leurs mères.
- L'OPS/OMS a assisté le MSPP à élaborer des protocoles pour le traitement de la malnutrition aiguë. Avec le début de l'épidémie de choléra, le protocole a été révisé, à l'aide d'instructions supplémentaires pour les soins appropriés aux enfants mal nourris atteints du choléra (ce qui inclut l'administration de suppléments en zinc). En collaboration avec l'UNICEF, 1 000 copies ont été produites et distribuées au sein du MSPP et des agences partenaires ainsi que des ONG.
- Avec l'UNICEF, l'OPS/OMS a formé plus de 175 prestataires de soins de santé de sept Départements différents sur les soins appropriés aux enfants souffrant de malnutrition aiguë sévère. Sept unités de stabilisation de la nutrition (USN) ont été établies, une dans chaque Département représenté, pour soigner les enfants souffrant de complications découlant de la malnutrition aiguë sévère. L'OPS/OMS fournit également les médicaments et les matériels essentiels pour le traitement de la malnutrition sévère dans ces centres.

Nutrition

Activités menées à bien: (suite)

- L'OPS/OMS a encouragé l'adoption par le MSPP des nouvelles normes de croissance de l'enfant. Le MSPP, les partenaires clés en nutrition et les associations sanitaires professionnelles en Haïti ont tous soutenu l'application des nouvelles normes de croissance dans laquelle ils ont pris une part active. Le MSPP procède à une révision de son « chemin de croissance saine » (Chemen Lasante) et prépare un nouveau manuel sur la nutrition et la santé des enfants.
- En collaboration avec d'autres partenaires, l'OPS/OMS a fourni un appui technique et financier pour commémorer la semaine de la santé des enfants en novembre 2010. Les activités ont compris : fourniture de suppléments en vitamine A, déparasitage, distribution de sels de réhydratation orale et suppléments en zinc pour le traitement de la diarrhée ainsi que des vaccinations.
- Un plan d'opération annuel pour 2011 a été établi avec les partenaires clés : UNICEF, OPS/OMS, PAM, USAID, BID, BM. De plus, un plan stratégique quinquennal est en cours de préparation.
- Avec le MSPP, l'OPS/OMS révise la politique nationale de la nutrition et suit également la prise en charge intégrée des maladies de l'enfant (PCIME) en Haïti.
- Depuis avril 2011, le groupe technique de nutrition et le MSPP discutent de la possibilité de fortifier la farine de blé avec du fer et de l'acide folique et/ou d'autres micronutriments qui restent encore à déterminer.

Défis et prochaines étapes:

- Suivre et contrôler la formation des institutions de SOG dans leur mise en œuvre des interventions essentielles en nutrition.
- Avec l'UNICEF, superviser les unités départementales de stabilisation de la nutrition.
- Continuer à réviser l'exécution de l'approche de prise en charge intégrée des maladies de l'enfant (PCIME).
- Finaliser la politique nationale de nutrition.
- Finaliser la formulation du plan stratégique quinquennal pour la nutrition.
- Mobiliser des ressources pour poursuivre les activités liées à la nutrition en 2011.